

## Timing

Il est important de demander aux confirmands de rechercher le parrain/la marraine au plus tôt de la préparation à la confirmation pour deux raisons :

- que cela ne devienne pas un souci de dernier moment, car pour certains cette recherche peut être complexe,
- et surtout pour que le parrain ou la marraine puisse vivre une démarche active auprès de son/sa filleul(e) avant comme après la célébration de la confirmation.

## Rôle

Le rôle du parrain ou de la marraine est d'être un aîné dans la foi, un compagnon de route, quelqu'un qui porte intérêt à la croissance dans la vie chrétienne de son/sa filleul(e) et à tout ce qu'il/elle peut vivre. Le parrain et la marraine ont à prendre conscience de leur responsabilité vis à vis de leur filleul(e). Ils ne sont pas seulement ceux qui offrent un cadeau ! Ils sont un soutien dans cette démarche de l'initiation chrétienne. Ils auront à cœur d'accompagner leur filleul tant dans la préparation à la confirmation qu'après la réception du sacrement. Ils aideront les jeunes dans leur vie de confirmé.

## Règles

Chaque jeune choisit un parrain **ou** une marraine.

Le parrain ou la marraine ne sont pas nécessairement ceux du baptême ; en revanche, il s'agit d'une personne catholique, confirmée et qui a plus de 16 ans (cf. *Code de droit canonique*, C.874). Selon le contexte les responsables apprécieront s'il convient ou non de demander un certificat de confirmation.

En aucun cas, il ne peut s'agir des parents<sup>1</sup> car il ne peut y avoir de dépendance, et en particulier de dépendance légale entre le parrain et son filleul, cela garantit la liberté du lien. De plus, les parrains/marraines ont un rôle différent de celui des parents, particulièrement à l'adolescence où le jeune a besoin de références complémentaires.

Il peut s'agir d'un autre jeune, un grand frère, une grande sœur mais non d'un jeune qui sera confirmé dans la même célébration un peu avant.

Si un jeune n'a pas trouvé de parrain/marraine, il est possible et recommandé de chercher une personne dans la communauté paroissiale.



Demander aux confirmands de solliciter leurs parrains/marraines pour qu'ils leur écrivent pourquoi ils acceptent ce rôle :

- Pourquoi avez-vous accepté ce rôle de parrain ou de marraine ?
- Qu'est-ce que cela représente pour vous ?
- Quel engagement avez-vous pris ou allez-vous prendre ?
- Les solliciter après la célébration pour le temps de relecture mystagogique de la célébration (voir la fiche n°11)

<sup>1</sup>Le choix des grands parents n'est pas interdit par le droit canon. Cependant il est vrai que les grands parents ont parfois un rôle important dans la transmission de la foi mais il n'est pas conseillé de les solliciter pour être parrain ou marraine de confirmation.